



## LES TPE DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN ILE-DE-FRANCE

*En Ile-de-France, la construction représente plus de 400 000 emplois, répartis entre de nombreuses TPE d'un côté et de grands groupes de l'autre. Après avoir été porté ces dernières années par quelques grands projets, tel le Grand Paris, ce secteur a été frappé par la crise sanitaire et a connu une année 2020 difficile. Le niveau d'activité pour la fin 2021 et la sortie de crise semblent incertains.*

**LA MOITIÉ DES EMPLOIS DE LA CONSTRUCTION FRANCILIENNE SONT CONCENTRÉS DANS LES TPE** En Ile-de-France, le secteur de la construction emploie 327 020 salariés, soit 6,7 % du total régional, auxquels s'ajoutent 105 590 entrepreneurs indépendants.

En 10 ans, le secteur a connu une progression de près de 54 000 emplois salariés, soit une augmentation de + 19,7 %. Durant la même période, en province, l'emploi salarié a baissé de 6,1 %. Le gain d'emploi sur la région francilienne est essentiellement le fait des TPE (moins de 20 salariés) dont l'effectif a augmenté de 32 590 salariés supplémentaires. A cela s'ajoute une hausse spectaculaire du nombre d'établissements non employeurs : en effet, leur nombre a augmenté de 141 % quand le nombre d'établissements employeurs progressait de 7 % seulement. Depuis la création de l'auto-entrepreneur en 2009, 165 000 entreprises ont été créées dans la construction en Ile-de-France ; un tiers de ces entreprises sont des auto- (puis micro-)

entrepreneurs. En comparaison, la progression des effectifs des autres catégories d'entreprises apparaît beaucoup plus limitée : les PME (entre 20 et 249 salariés) ont enregistré une hausse de 17 200 emplois salariés et les entreprises de 250 salariés et plus ont vu leur effectif croître de 4060 salariés seulement sur la même période.

**PRÈS DE TROIS ÉTABLISSEMENTS SUR QUATRE N'EMPLOIENT AUCUN SALARIÉ** La construction en Ile-de-France regroupe 141 780 établissements dont 71,8 % n'emploient aucun salarié.

Durant la décennie passée, le nombre d'établissements a progressé de 68,1 %, mais l'essentiel de cette progression est due à l'augmentation du nombre d'entreprises non employeuses ; la raison d'une telle croissance est à chercher dans le développement des auto- puis micro-entrepreneurs mais pas seulement : le tissu des établissements franciliens de la construction était déjà essentiellement constitué de

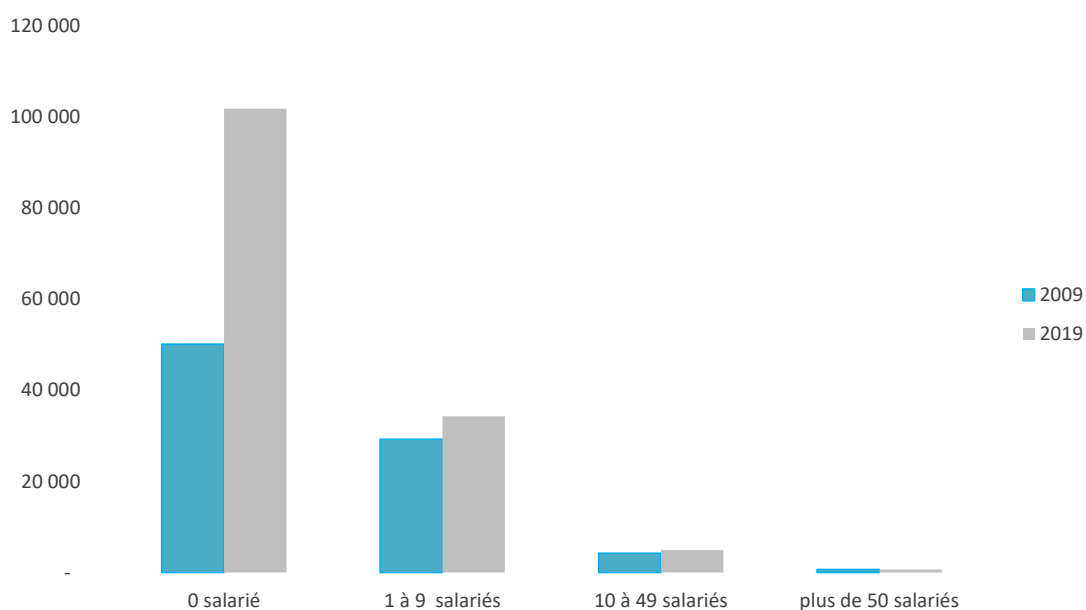
### Effectifs salariés de la construction en Ile-de-France

	2009	2019	Solde 2019-2009	Variation 2019/2009
TPE	127 330	159 920	32 590	25,6 %
PME	101 160	118 360	17 200	17,0 %
ETI et Grandes Entreprises	44 670	48 730	4 060	9,1 %
Toutes tailles	273 160	327 010	53 850	19,7 %
Toutes tailles en Province	1 216 750	1 141 950	- 74 800	- 6,1 %

Source : AcoSS

Lecture : les TPE (Très Petites Entreprises) = de 0 à 19 salariés, les PME (Petites et Moyennes Entreprises) = de 20 à 249 salariés, les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaires) = de 250 à 5 000 salariés, les Grandes Entreprises = + de 5 000 salariés.

## Une forte hausse des établissements non employeurs entre 2009 et 2019



Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements, Insee

TPE avant même la création du régime de l'auto-entrepreneur. De ce fait, ce sont désormais les trois-quarts des établissements franciliens de la construction qui sont non employeurs.

### EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS CONCENTRÉS DANS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS

La nomenclature d'activités française (Naf) divise le secteur de la construction en trois sous-secteurs d'activité : la « construction de bâtiments » qui regroupe la promotion immobilière et la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le « génie civil » qui englobe la construction de routes et de voies ferrées, de réseaux et de lignes (électriques et de télécommunications), les ouvrages maritimes et fluviaux et enfin les « travaux de construction spécialisés » qui incluent la démolition et la préparation des sites, les travaux d'installation électrique, de plomberie et les travaux de finition.

Les « travaux de construction spécialisés » regroupent l'essentiel des établissements et des emplois (respectivement 79,7 % et 70,3 %), suivi de la « construction de

bâtiments » (19,4 % des établissements et 17,2 % des emplois salariés) et du « génie civil » qui représente seulement 0,9 % des établissements mais 12,5 % des emplois salariés.

Si les « travaux de construction spécialisés » représentent l'essentiel des emplois et des établissements, c'est dû à la surreprésentation des TPE (qui englobent les emplois des indépendants et la moitié des emplois salariés) plus dans la construction francilienne ; ces activités concentrent 79,5 % des TPE ET PME (entreprises de moins de 250 salariés) mais seulement 40,4 % des ETI et Grandes Entreprises (plus de 250 salariés). A contrario les établissements du « génie civil » sont peu nombreux parmi les moins de 250 salariés (moins de 1 %) mais représentent 29,2 % des établissements de plus de 250 salariés.

Toutes activités confondues, la construction en Ile-de-France s'organise autour de grands groupes et d'un tissu de petites, voire très petites entreprises, spécialisées dans un corps de métier qui œuvrent souvent comme sous-traitantes pour des groupes plus importants.

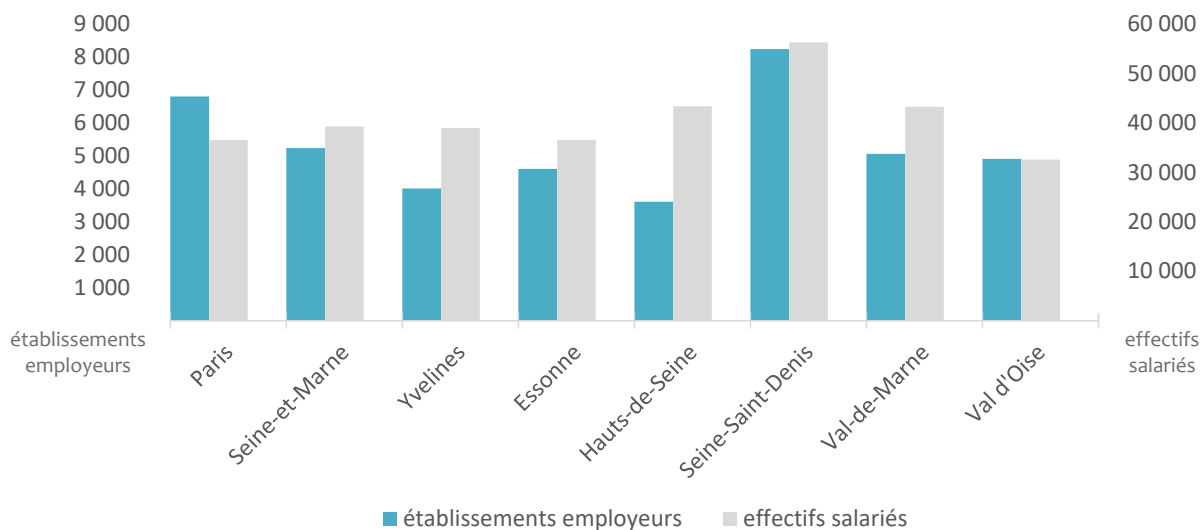
## Plus de 70% des emplois et établissements concentrés dans les travaux de construction spécialisés

	Établissements*	Part	Emplois salariés**	Part
Construction de bâtiments	27 506	19,4 %	56 404	17,2 %
Génie civil	1 302	0,9 %	40 760	12,5 %
Travaux de construction spécialisés	112 976	79,7 %	229 856	70,3 %
Total construction	141 784	100,0 %	327 020	100,0 %

\* Source Sirene, données 2019

\*\* Source Acoess, données 2019

## Répartition géographique des établissements et des emplois salariés du secteur de la construction en Ile-de-France



Source Acoss, données 2019

### DES ENTREPRISES ET EMPLOIS PEU PRÉSENTS À PARIS

Toutes activités confondues, 4 établissements employeurs sur 10 et 31,4 % des emplois sont localisés à Paris. Pour la construction la capitale ne représente que 16,0 % des établissements employeurs et 11,2 % des emplois. En effet, alors que pour l'ensemble de l'économie francilienne, le poids de Paris est très largement supérieur à celui des autres départements franciliens, fait rare, la répartition des activités de construction est très homogène parmi les 8 départements franciliens.

Dans le département des Hauts-de-Seine le nombre moyen de salariés par établissements est largement supérieur à celui observé dans les autres départements : 19 salariés dans les Hauts-de-Seine contre des effectifs moyens allant de 9 (Paris) à 13 (Essonne) pour les 7 autres départements. Ce phénomène s'explique par une plus grande concentration de grands établissements employeurs dans les Hauts-de-Seine : en effet près du tiers des établissements de 5000 salariés et plus sont situés dans ce département.

### DES ACTIVITÉS FORTEMENT PÉNALISÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

À partir de mars 2020, le secteur francilien de la construction a durement été frappé par la crise sanitaire. En effet, l'ensemble des chantiers ont été mis à l'arrêt deux mois lors du premier confinement, en mars et avril 2020. Si l'activité a pu reprendre rapidement, elle s'exerce en mode dégradé. Les statistiques de la construction de logements montrent une baisse d'activité conséquente : en nombre de m<sup>2</sup> de logements commencés a baissé de 19,2 % par

rapport à 2019 et, pour les logements autorisés, la chute est de 27,3 %, l'Ile-de-France se trouve plus affectée que le reste du pays : pour l'ensemble de la France le nombre de m<sup>2</sup> de logements commencés a baissé de 14,0 % et ceux autorisés de 12,5 %. Même le segment social, habituel amortisseur, est en retrait (- 30 % en 2020).

La baisse d'activité est estimée à 13,9 % par les professionnels du Bâtiment. Pour les Travaux Publics, la donne est identique : période pré-électorale (municipales) et crise n'ont pas été propices au lancement de nouveaux appels d'offres. Ainsi la baisse d'activité des travaux publics est estimée à 13 % pour 2020 et même à 18 % en dehors des grands chantiers qui, à l'instar du Grand Paris, s'étalent sur plusieurs années. Même si la fin d'année a été plus favorable, l'activité des derniers mois de 2020 est loin d'égaliser les volumes de fin 2019.

Toutefois, le fait que les chantiers aient pu reprendre après mai 2020, permet aux chefs d'entreprises du secteur d'être satisfaits de leur activité début 2021 : d'après une enquête menée conjointement par la CCI Paris Ile-de-France et la DIRECCTE Ile-de-France, entre le 4 et le 8 mars 2021, les chefs d'entreprises franciliens du secteur de la construction sont 74 % à juger leur activité satisfaisante ou très satisfaisante. Pour les aides et dispositifs mis en place pour maintenir leur activité économique durant cette crise sanitaire, le chômage partiel est jugé essentiel par 49 % des chefs d'entreprises interrogés, de même que les prêts garantis par l'Etat pour 41% d'entre eux et le report et exonération de charges pour 34 %. D'après les

## Une baisse importante des logements autorisés et commencés en Ile-de-France en 2020

	Surface en m <sup>2</sup> de logements autorisés	Surface en m <sup>2</sup> de logements commencés
2018	6 227 690	4 870 930
2019	5 687 630	5 587 460
2020	4 132 780	3 707 100

Source : Sit@del2

dernières données publiées par le ministère de la transition écologique en avril, le premier trimestre 2021 montre une très légère reprise par rapport au dernier trimestre 2020, même si des incertitudes demeurent sur le niveau d'activité de l'ensemble de l'année 2021.

**INCERTITUDES SUR L'ANNÉE 2021** Pour l'ensemble du secteur de la construction (Bâtiment et Travaux Publics), les perspectives pour 2021 et 2022 restent floues. Si le niveau d'activité actuel est jugé correct, le risque existe qu'il ne soit qu'un trompe-l'œil : en effet les carnets de commande ne sont pas remplis pour le second semestre. Les problèmes de disponibilité des matériaux de construction et d'augmentation de leur prix inquiètent les professionnels, soucieux également d'un

éventuel surcoût que pourraient induire de nouvelles normes environnementales.

Le secteur de la construction représente une part non négligeable de l'économie francilienne grâce à son poids en termes d'emplois mais aussi par son effet d'entraînement sur le reste de l'économie régionale ; comme beaucoup, il a souffert de la crise sanitaire. Les entreprises franciliennes, si elles se réjouissent de ne pas avoir dû arrêter leur activité lors de ce troisième confinement, souhaitent que le plan de relance se traduise par des mesures concrètes après les annonces de ces derniers mois : accélération de l'instruction des autorisations d'urbanisme, lancement des marchés de commandes publiques,...

**Yves BURFIN**

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Baromètre des entreprises du Grand Paris, Franck FENEON, <http://cciparisidf.fr/xohspzc>
- L'industrialisation de la construction, rapport remis au ministère chargé de la Ville et du Logement, Bernard MICHEL Robin RIVATON, <http://cciparisidf.fr/n8kd9d3>
- France Relance : le plan de relance du gouvernement, <http://cciparisidf.fr/vqjp86v>
- TP Actu - Note flash d'information sur l'actualité professionnelle dans les Travaux Publics, Fédération régionale TP Île-de-France, <http://cciparisidf.fr/5ez0x5v>
- Les chiffres du logement neuf au 4ème trimestre 2020 et bilan annuel, Fédération Promoteurs Immobiliers, <http://cciparisidf.fr/qnmoxwi>

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08  
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : [crocis@cci-paris-idf.fr](mailto:crocis@cci-paris-idf.fr)  
Retrouvez toutes nos publications sur [www.crocis.cci-paris-idf.fr](http://www.crocis.cci-paris-idf.fr)  
Suivez nous sur Twitter @CROCIS\_CCI\_IDF

- Responsable : Isabelle SAVELLI
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI  
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE  
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI  
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX  
Copyright photo : SCUSI/ADOBE STOCK  
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source  
Dépot légal : avril 2021  
ISSN : 1266-3255

